

CONTEXTE

Pour le secteur de la justice au Rwanda qui fournit des services de qualité à ses citoyens en vue d'aboutir aux principes de base de justice de proximité, il y a une demande immanente pour le renforcement de capacités matériels et techniques des Abunzi, des instances de base qui traitent la majorité des litiges, ainsi que les institutions qui forment et supervisent les Abunzi, comme la MAJ et la Cour Suprême. Il y a aussi un grand besoin de travailler sur les contraintes internes et externes qui défient les OSCs, particulièrement ceux oeuvrant dans le secteur de justice, dans le respect effectif de leur mandat et rôle.

La population est généralement sous informée de ses droits et comment les revendiquer par le système de justice. Pour résoudre cela, les campagnes de sensibilisation de la population doivent être conduites dans tout le pays, particulièrement dans des zones rurales. Les campagnes de sensibilisation à travers les dialogues communautaires, les événements culturels, les outils visuels et des programmes radiodiffusés sont la méthode la plus efficace pour informer le public sur ces problématiques.

Pour répondre à ces besoins, RCN J&D a développé un programme de quatre ans appelé « Renforcement de la Justice de Proximité au Rwanda (SPJR sigle en Anglais) » avec l'appui de l'Ambassade du Royaume de Suède au Rwanda (Sida).

Les changements souhaités du programme SPJR

Ce que nous souhaiterions voir des Acteurs de justice de Proximité:

Le cadre juridique, qui détermine la répartition des rôles parmi les Acteurs de Justice de Proximité (AJP) et les appuie pour donner une justice de qualité en accord avec les principes de droits humains, est disponible et diffusé. Les AJP comprennent, acceptent et mettent en action leur rôle et mandat respectif dans le domaine de la justice de proximité, ils collaborent d'une manière complémentaire. Les AJP disposent des connaissances et du matériel nécessaires pour donner un service à temps fiables, abordables et de manière transparente.

Les AJP informent et conseillent la population d'une manière adéquate. L'importante contribution des Organisations de la Société Civile à la justice de proximité est reconnue et appréciée. Les OSCs sont sensibles aux besoins des femmes et des groupes vulnérables ou marginalisés.

Ce que nous ferons pour favoriser un changement positif en partenariat avec les agents MAJ

- Former et faire le coaching de tous les Abunzi et les Secrétaires Exécutifs au niveau des cellules et des secteurs dans les cinq districts sur leur rôle et leur mandat dans la justice de proximité.
- Organiser des ateliers de coaching entre les Abunzi et les juges des tribunaux au niveau des secteurs.
- Distribuer les outils à tous les comités Abunzi des cellules et des secteurs et aux secrétaires Exécutif dans les cinq districts.

Ce que nous souhaiterions voir des Organisations de la Société Civile (OSC)

Les OSCs ont une compréhension commune de droits fondamentaux de la population, du secteur de la justice, et de leur rôle dans la société Rwandaise. Elles ont des ressources nécessaires et des structures fortes pour remplir leur mandat. Elles se comportent d'une manière affirmative et responsable dans le respect de leur mandat et des causes qu'elles représentent et défendent. Elles mettent en place un réseau d'échanges d'informations, renforcent l'efficacité et la complémentarité de leurs respectives interventions, engagent d'une seule voix des actions de plaidoyer. Elles conseillent, s'expriment et demandent des comptes au gouvernement et aux responsables des institutions publiques.

Que faire pour favoriser un changement positif :

- Assurer les formations continues et le renforcement des capacités des OSCs nationales partenaires.
- Organisation des dialogues entre les OSCs sur leur rôle en tant que partenaire de développement.

- Mise en place et appui au réseau des OSCs impliquées dans les comités du secteur de justice (JRLOS) dans les cinq districts.

Ce que nous souhaiterions voir pour le grand public :

Le grand public a connaissance de ses droits fondamentaux et sur l'administration de la justice de proximité. Il est composé de citoyens actifs qui partagent et discutent de leurs expériences, les attentes et les recommandations sur les questions de la justice de proximité. Le grand public fait la promotion du respect des droits en jouant un rôle important dans la diffusion élargie de l'information acquise. Le grand public est convaincu qu'il peut défendre ses droits devant les autorités judiciaires compétentes. Le grand public reconnaît les défis supplémentaires auxquels fait face les femmes et les groupes vulnérables ou marginalisés, et leur capacité à être des acteurs positifs du changement. Le grand public participe à la création des conditions plus équitables pour les femmes et les groupes vulnérables ou marginalisés d'accès à la justice et revendiquer leurs droits.

Ce que nous ferons à l'appui au changement positif

- Sensibiliser le public sur les droits fondamentaux, les lois applicables et le fonctionnement du système de la justice en utilisant le forum théâtral, des dialogues communautaires, des programmes de radio spectaculaires et factuels, des affiches et des dépliant.



LIEUX D'INTERVENTION

Le programme SPJR touchera 371 cellules et 73 secteurs de **5 districts** : **Nyabihu** (12 secteurs et 73 cellules) et **Ngororero** (13 secteurs et 73 cellules) dans la Province de l'Ouest ; **Burera** (17 secteurs et 69 cellules) et **Gicumbi** (21 secteurs et 109 cellules) dans la Province du Nord ; **Nyarugenge** (10 secteurs et 47 cellules) dans la ville de Kigali. Les Districts qui ont été choisis sont ceux où les Abunzi n'ont pas reçu de formation dans les 3 dernières années de la part de RCN J&D, ou d'autres organisations non gouvernementales.

PARTENAIRES

RCN J&D partenaire avec le ministère de la Justice dans la planification et exécution des activités. En outre, nous travaillons avec les OSCs rwandaises dans l'animation des dialogues communautaires sur les droits fondamentaux et la manière de les revendiquer, et des dialogues provinciaux entre les OSC nationales sur le rôle de la société civile au Rwanda. Nos partenaires OSCs reçoivent une formation et un soutien pour renforcer leur capacité institutionnelle et programmatique au quel s'ajoute en plus un financement pour les coûts directs et indirects. Enfin, nous travaillons également en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales locales au niveau du district, du secteur et de cellule dans la planification de nos activités et s'assurer que leur personnel bénéficie également de notre travail.

Institutions



- Ministère de la Justice
- Gouvernements locaux (district, secteur, cellule)

Société civile



NOTRE ORGANISATION

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une ONG internationale belge créée en 1994 au lendemain du génocide au Rwanda. Elle vise à garantir le respect des droits fondamentaux de toute personne en défendant plus particulièrement le droit à la justice, ainsi que les droits reconnus par les conventions internationales. Après le génocide, RCN J&D a fourni son appui dans la reconstruction du système de justice rwandaise.

RCN J&D a mené une recherche dans le cadre de soutenir la réforme du secteur de justice et de renforcer ses capacités. Il a donné des conseils et fait le plaidoyer au niveau central pour la restauration du système de justice en renforçant le développement de la justice de proximité. Elle conduisait des actions pour l'amélioration de l'accès des femmes à la terre et le renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) qui jouent un rôle dans les services de la justice de proximité offerts à la population.

Récemment son programme s'est concentré sur la consolidation du côté de la demande et de l'offre du secteur de justice, en renforçant la capacité d'acteurs concernés (notamment OSCs, Agents de la MAJ, Abunzi et les Secrétaires exécutives des cellules et secteurs) et en sensibilisant les citoyens rwandais sur les droits fondamentaux et comment les revendiquer à travers les services de justice appropriés.

RCN Justice & Démocratie Rwanda

Plot 48, KG 599 St., Rukiri I
Remera, Kigali, Rwanda.
BP 5280
Tel : 0252 58 04 95
E-mail: info@rcn.rw

www.rcn-ong.be

Avec le soutien de :

Rwanda

PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA JUSTICE DE PROXIMITÉ AU RWANDA

2015 - 2019

Justice & Démocratie
RCN

